



Louis-Martin Richer

*Vice-président principal, Pratiques nationale et internationale en ingénierie, construction et cautionnement
Marsh Canada Limitée*

Louis-Martin Richer est un haut dirigeant axé sur les résultats qui met en place des solutions d'affaires en misant sur la collaboration et le partenariat avec l'ensemble des parties prenantes, internes et externes. Grâce à ses solides compétences et à sa grande expérience en matière juridique de même qu'en gestion du risque, de la conformité et de l'éthique, il apporte des solutions à la fois informées et pragmatiques aux enjeux d'affaires sur une base globale tout en gérant avec succès des relations avec une équipe mondiale marquée par la diversité.

Avant d'arriver chez Marsh, il a œuvré auprès de grands cabinets comme avocat plaideur notamment dans les secteurs assurance et construction, pour ensuite passer onze ans chez WSP (GENIVAR) à titre de Chef des affaires juridiques et Chef du risque ainsi que de la conformité.

Louis-Martin a et est toujours impliqué auprès de tables de concertation et de comités pour les associations au sein notamment de la communauté du génie conseil. Il a aussi enseigné aux ingénieurs et architectes à l'Université McGill ainsi qu'en matière de contrats au Barreau du Québec.

Il détient deux baccalauréats de l'Université de Montreal soit en Science Politique (1994) ainsi qu'en Droit(1998).

Marsh est un chef de file mondial du courtage d'assurances et des solutions innovatrices de gestion de risques. Marsh emploie 30 000 conseillers dans plus de 130 pays pour assister sa clientèle de particuliers et d'entreprises de toutes tailles.